



Cependant, il y a 100 ans, l'accès à ce territoire n'était pas aussi simple. À cette époque, les routes y sont très rares et ressemblent davantage à des pistes pour chars à bœufs qu'à des voies carrossables. Certains voyageurs, très peu nombreux d'ailleurs, ne s'y aventurent qu'avec une grande prudence et pour affaires importantes seulement.

Il s'agit d'un territoire de montagnes et de forêts. On y rencontre facilement : ours, chevreuils, lièvres, perdrix, canards sauvages, huards et autres animaux.

La forêt, presque continue, est composée d'érables, de frênes, de merisiers, de bouleaux, de trembles, d'épinettes, de sapins, de pins, de hêtres et de plusieurs autres essences.


Quelques personnes plus audacieuses y obtiennent des concessions de terres. Elles défrichent et sèment entre les souches. La chasse et la pêche assurent une partie de leur subsistance. Le lac Sergent fournit de beaux gros achigans ; quelques autres lacs à proximité sont peuplés de truites appétissantes.

Ces défricheurs sont toutefois peu nombreux. Les voyageurs que l'on rencontre le plus fréquemment sont les arpenteurs, qui viennent mesurer et jalonner les terres à concéder.

À force de travail et de persévérance, quelques-uns des premiers arrivants parviennent à se construire d'abord une cabane et ensuite une maison. Les familles les plus connues sont celles de Jean-Baptiste Boutin, de Médéric Dubuc et de Norbert Denis. Ce dernier aura un fils, Jean Denis, né au lac Sergent, le 19 mars 1878.

L'éloignement, les travaux pénibles, les écarts de température et la rareté des aides rendent la vie très difficile. Dans certains cas, il faut se contenter de survivre.

Mais un peu d'espoir pointe à l'horizon. Les arpenteurs apparaissent en plus grand nombre. Ils sont accompagnés par des équipes de défricheurs, qui ouvrent une route large et aussi rectiligne que possible. L'absence apparente de côtes confère à la région des caractéristiques particulières. C'est le début d'un sérieux projet. Il est question de construire une voie de chemin de fer qui relierait Québec à Saint-Raymond,



À force de travail  
et de persévérance,  
quelques-uns des  
premiers arrivants  
parviennent à se  
construire d'abord  
une cabane et  
ensuite une maison.



puis à Rivière-à-Pierre, au lac Édouard et à Chambord, au Lac-Saint-Jean. En effet, la Compagnie de chemin de fer de Québec et du Lac-St-Jean (*Quebec and Lake St. John Railway Company*), constituée sous ce nom en 1870, obtient en 1883 le droit de procéder à des travaux de construction dans la région du lac Saint-Jean. Une ligne de plus de 400 km (249 milles), menant de Loretteville jusqu'à Roberval et Chicoutimi, est construite entre 1881 et 1893.<sup>4</sup>

Le déboisement suit un tracé longeant le côté sud du lac. Les rares résidents locaux y trouvent un gagne-pain très apprécié. Le revenu qu'ils en tirent sert à acheter des animaux, des vêtements, des chaussures et des outils.

« Lorsque le train de la *Compagnie de chemin de fer de Québec et du Lac-Saint-Jean* passa au lac Sergent pour la première fois, vers 1885, en suivant le parcours tracé par l'arpenteur M. Horace Dumais, même trajet que celui d'aujourd'hui, il y avait quelques fermes et de rares cultivateurs sur les bords du lac Sergent : les Denis et les Boutin étaient de ceux-là. »<sup>5</sup>

Malgré leurs occupations épuisantes, ils conservent leur foi en Dieu. Le dimanche, ils se rendent à Saint-Raymond pour y entendre la messe.

Comme il n'y avait pas de route pour se rendre de Québec au lac, les gens devaient voyager par le train matin et soir pour se rendre à leur travail. L'inconvénient pour les gens demeurant du côté nord était de traverser le lac en embarcation matin et soir, beau temps mauvais temps.

La construction de la voie ferrée progresse rapidement. Le terrain essouché est nivelé et empierré. La pose des rails suit. Au grand plaisir des défricheurs et des cultivateurs du lieu, une gare est construite. Elle porte le nom de LAKE SERGENT.

L'arrivée du train suscite de nouvelles habitudes. C'est à heures fixes que la locomotive s'arrête à la gare. Tout le monde veut être présent. Il y a de la vie : des voyageurs qui arrivent, d'autres qui partent, les journaux, le courrier, les bagages, les conversations, etc.

L'achalandage est tel que bientôt il faut une deuxième gare ; on la nomme « Lac Sergeant Est ».

PAQUET, Marcel (1996),  
L'historique du chemin de fer,  
dans *Ville du Lac-Sergent*,  
page 35.

4. La propriété de la *Quebec and Lake St. John Railway Company* sera transférée à la *Canadian Northern Railway Company* en 1914. Bien qu'elle continue d'exister à titre d'entité juridique, la société fait partie depuis 1921 de la compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada, le CN. Cf. Bibliothèque et Archives du Canada.

5. Cf. MAGNAN, Pierre-Paul (1948), page 40.



**La première gare  
construite  
avant 1900.**

*Photo: gracieusement fournie  
par la famille Delisle*



**La gare de  
« Lac Sergeant Est ».**

*Photo: gracieusement fournie  
par Mme Suzanne Fournier  
Vallière*



Puis, plus tard, on construit des chemins plus carrossables. Les automobilistes sont de plus en plus nombreux à les emprunter et la villégiature prend de l'expansion.

Les nouveaux arrivants se font plus nombreux. Ils veulent vérifier s'il est bien vrai que ce lac à la forme bien étrange est aussi beau et accueillant que ce qu'on leur a dit. Quelques-uns viennent même y passer plusieurs jours. Ils apportent des tentes qu'ils dressent tout près du lac.

Souvent, ces essais sont concluants et les campeurs achètent un terrain dans le but d'y construire un chalet d'été.



**Tente montée au lac Sergent.**

Photo : gracieusement fournie  
par la famille Delisle



On constatera que le chemin de fer va non seulement jouer un rôle important pour le développement du lac Sergent, mais que cette ligne jusqu'au Lac Saint-Jean visait à attirer les amateurs de pêches vers cette région et les nombreuses stations le long du trajet, comme en témoigne la page couverture d'une promotion de la Compagnie en 1898.<sup>6</sup>

C'est ainsi que peu à peu de nouveaux arrivants de la ville viennent s'implanter au lac. Parmi ces pionniers, il convient de citer Émile Joncas, membre d'une famille d'arpenteurs très réputés, et Paul-Victor Côté, qui sont là dès 1896. Ils sont rapidement imités par Célestin Côté, Richard Delisle, Alphonse Boissonneault, Jean-Baptiste Lemieux et plusieurs autres.

6. Voir Bibliothèque et archives du Canada et Canadian National Railway (CN).

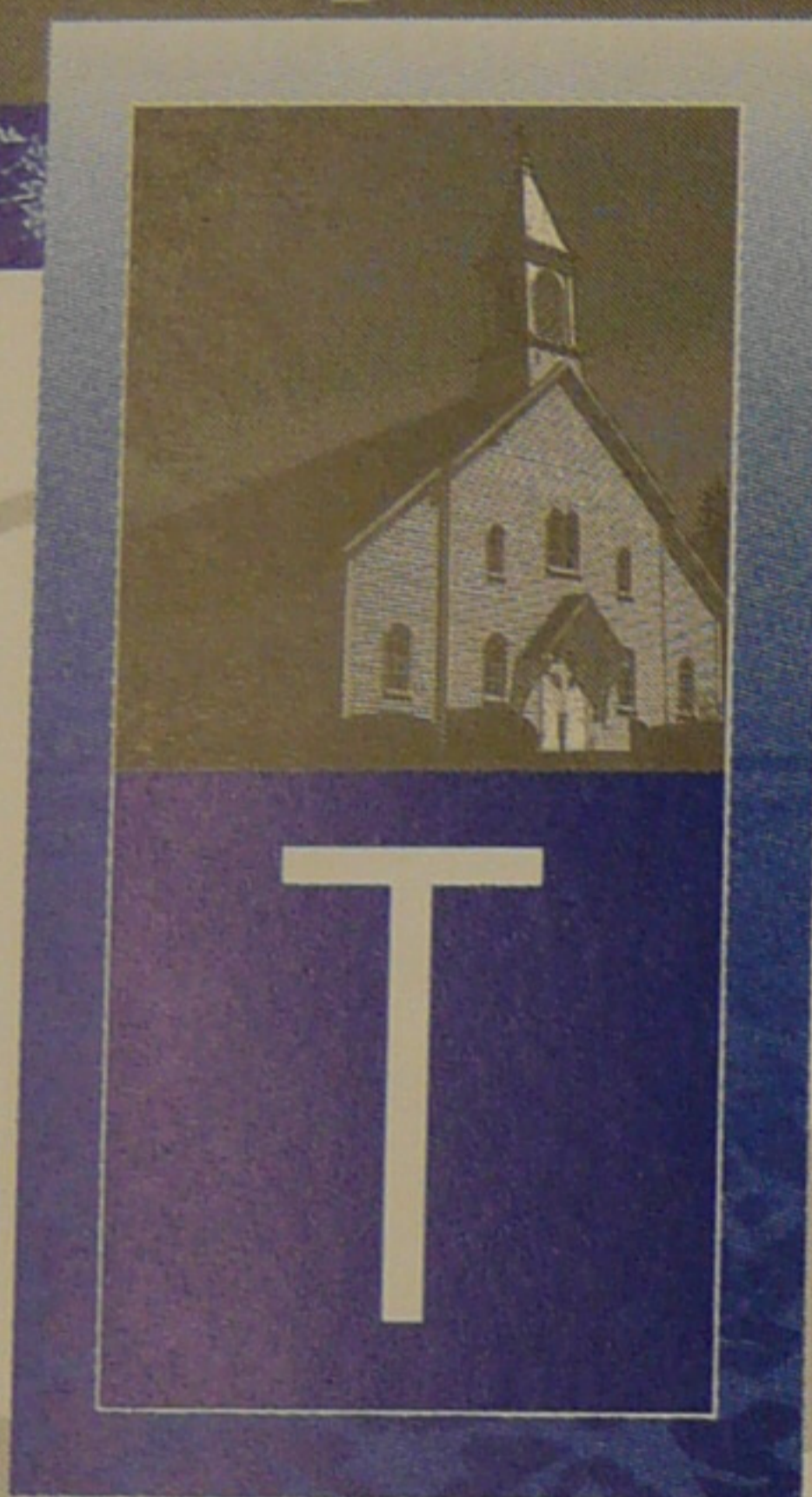


**Carte du lac Sergent.**

Carte provenant du site Internet de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sergent (Appels) (2006) – site Internet [www.appels.ca](http://www.appels.ca)



# Faut-il une chapelle ?



rès tôt, les déplacements pour assister à la messe du dimanche deviennent un problème important.

Les Denis et les Boutin, défricheurs et cultivateurs, résident au lac à l'année. Ils sont accueillants et savent rendre service. Pour eux, il n'y a qu'un seul problème : la messe du dimanche.

Les Denis partent à six heures du matin, en voiture tirée par un cheval, ce qui n'est pas toujours commode. La route est mauvaise et n'est en fait qu'un chemin de concession. Dans les montées, il faut descendre de la charrette et marcher derrière ; sans oublier la chaleur, le froid ou la pluie. L'église de Saint-Raymond est si loin qu'ils s'arrêtent chez un parent du village, pour au moins un repas. Certains de leurs voisins doivent louer cheval et voiture et apporter à manger et à boire.

Dans les familles nombreuses, pendant que certains vont à la messe, d'autres doivent demeurer à la maison pour prendre soin des aînés, des malades et des enfants, tâches qui s'ajoutent aux autres travaux. Décidément, l'éloignement fait que le dimanche n'est pas un jour de repos.

Le problème est le même pour les estivants de plus en plus nombreux.



Mais alors, que faire ? La solution ne serait-elle pas de construire une chapelle au lac, pour soulager toutes ces gens dont la foi est exemplaire ? Il y aurait des autorisations à obtenir et un prêtre missionnaire à trouver. Mais la principale difficulté qui demeure est de savoir qui va payer.

Malgré cette incertitude, d'autres terrains sont vendus et de nouveaux chalets s'élèvent. Quelques cultivateurs de la région, prévoyant un gros développement, laissent les rangs des concessions et viennent s'établir au lac. M. Éphrem Rochette et sa conjointe Adéline Linteau sont de ceux-là. Ils laissent le « Petit Rang » qui conduit au lac Sept-Îles et s'installent au lac Sergent, le 26 juillet 1906. La famille Rochette jouera un rôle important dans le développement de la petite communauté.

La question de la chapelle soulève de nombreux échanges d'idées, principalement sur le quai de la gare. On s'inquiète ; on veut connaître les coûts, l'endroit choisi et le mode de financement. La construction d'une chapelle coûtera cher et il faudra sans doute s'endetter. Or, les résidents ne tiennent pas à payer pendant plusieurs années pour des touristes saisonniers. En outre, certains résidents du lac profitent de leur dimanche à Saint-Raymond, où ils envoient leurs enfants assister aux leçons de catéchisme, données par le curé de l'endroit en après-midi.

Les pressions augmentent. Des discussions ont lieu ; chacun y va de son argument. Mais il faut bien mettre un peu d'ordre et s'organiser pour obtenir du succès. Avant de parler de coût et de souscription, il faut penser aux absents. Pour que tous ceux qui sont concernés puissent exprimer leur opinion, il est nécessaire de convoquer des rencontres à Québec, puisque la majorité des propriétaires de chalets sont de Québec ou de sa banlieue. MM. Alphonse Boissonneault et Jean-Baptiste Lemieux sont choisis pour organiser un comité d'action.

À partir de ce moment, la situation évolue assez rapidement. Il y a rencontre avec l'évêque et accord de principe. Quelques plans préliminaires sont ébauchés et on pense à recueillir des fonds.

Au lac, Norbert Denis, défricheur et cultivateur, décède le 14 mars 1892 et laisse sa terre en héritage à son fils, Pierre. Celui-ci décède à son tour, le 11 décembre 1902 et sa veuve la vend à son fils, Jean. Mais Jean n'aime pas tellement le difficile et accaparant métier de cultivateur ; il

La très grande majorité des chalets construits autour du lac le furent par M. Éphrem Rochette et sa famille.

M. Rochette exploitait un moulin à scie situé à l'ouest du lac, lequel moulin est depuis longtemps disparu.

PAQUET, Marcel (1996),  
Construction des chalets autour du lac,  
dans *Ville du Lac-Sergent*, page 35.





désire plutôt se rapprocher de la civilisation. La terre est alors vendue à Michel Boutet, homme de cour de Québec, le 13 mai 1907. Par la suite, Jean Denis déménage à Saint-Raymond, où il devient marchand.

Il faut disposer d'un terrain. On approche Michel Boutet et ce dernier offre de céder le terrain nécessaire à la construction, à certaines conditions qu'il reste cependant à spécifier. Il s'agit d'un petit terrain mesurant en profondeur 47,2 m (155 pieds) d'un côté et 38,1 m (125 pieds) de l'autre par 25,3 m (83 pieds) de largeur le long de la route, terrain faisant partie du lot n° 566.

Il est maintenant nécessaire de convoquer une rencontre des personnes intéressées pour s'informer mutuellement et s'organiser. Voici le compte rendu de cette assemblée tenue à Québec le 27 septembre 1907 :

*Une assemblée des propriétaires de terrain de campagne au «Lac Sergent» eut lieu le 27 de septembre dix-neuf cent sept dans la cour de Circuit du Palais de Justice.*

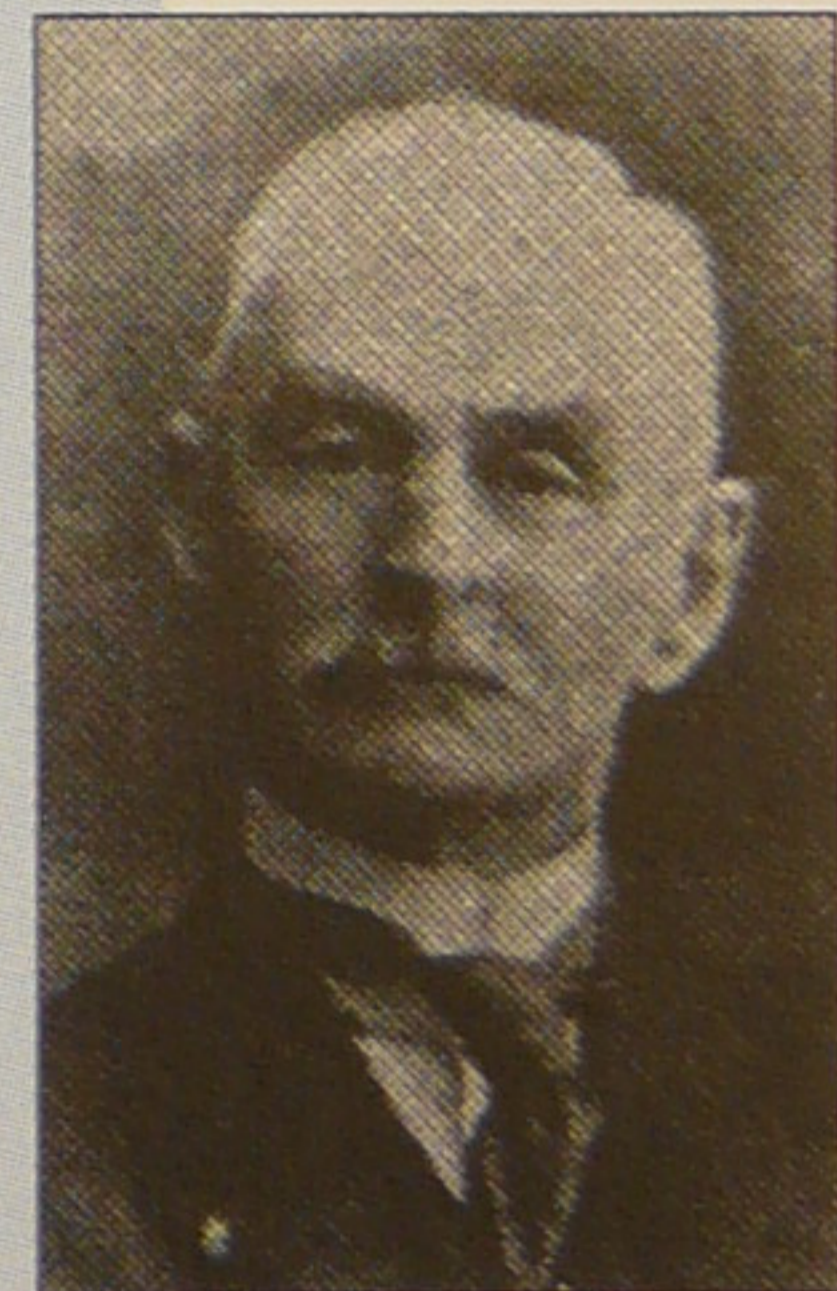
*À l'ouverture de l'assemblée, il est proposé par M. J.B. Lemieux, secondé par M. Georges Lafrance que les noms des messieurs suivants soient élus comme suit, savoir :*

*Président M. Alphonse Boissonneault,  
Vice-Président M. Albert Thibodeau,  
Secrétaire M. Ernest Gagnon,  
Assistant Secrétaire M. Jean-Marie Landry,  
Trésorier M. Alex. Laliberté,*

*comme officiers formant le comité d'organisation pour la construction d'une chapelle au lac Sergent. Cette motion fut adoptée.*

*M. Boissonneault expose alors le but de l'assemblée et fait voir le plan d'une chapelle et donne lecture des spécifications et devis. Il mentionne de plus le fait que M. Boutet donne gratuitement le terrain pour construire la chapelle.*

*Il est alors proposé par M. Ernest Gagnon, secondé par M. Émile Joncas que MM. Boissonneault, Thibodeau et*



**M. Alphonse Boissonneault**

1<sup>er</sup> président des syndics 1907-1908.

Photo provenant de la brochure de Pierre-Paul Magnan (1938)



*Lemieux soient nommés syndics<sup>7</sup> représentant les propriétaires du lac Sergent, pour s'occuper de l'acte de cession de terrain et de la construction de la chapelle; qu'ils aient le pouvoir de demander des soumissions pour cette construction et qu'ils feraient rapport aux propriétaires et que les propriétaires décident alors ce que les syndics devront faire – adopté.*

*Il fut proposé par M. Côté, secondé par M. J. P. Gauvin que les soumissions soient demandées aux entrepreneurs de Saint-Raymond et à ceux du Lac – adopté.*

*Proposé par M. E. Desrochers, secondé par M. E. Dionne que des remerciements soient votés à M. Boutet pour l'apport qu'il a fait de donner gratuitement un terrain propre à la construction d'une chapelle au Lac Sergent – adopté.*

*Proposé par M. A. Boissonneault, secondé par M. J. M. Landry que des remerciements soient votés à l'Hon. Charles Langelier, shérif, pour avoir gracieusement mis à notre disposition une salle des Cours du Palais de Justice – adopté.*

*L'assemblée fut alors ajournée.*

*Pré. Alph. Boissonneault,  
sec. Ernest Gagnon.*

L'assemblée est donc ajournée, sans qu'on ne précise pour combien d'heures ou de jours, ce qui n'empêche pas les élus d'agir.

7. Ce terme de syndic apparaît pour la première fois dans ce projet. Il est sans doute attribuable à M. Alphonse Boissonneault, protonotaire. Il désigne un mandataire chargé de l'administration des affaires temporelles de la chapelle.



Le mois suivant une nouvelle réunion a lieu à Québec,  
en voici le compte rendu :

*Une assemblée des propriétaires de terrains de campagne au lac Sergent, eut lieu le 17 d'octobre de mil neuf cent sept dans la Cour de Circuit du palais de Justice, sous la présidence de M. Boissonneault.*

*Les syndics font rapport que l'acte d'acquisition du terrain où devra être construite la chapelle avait été passé et que des soumissions pour la construction avaient été reçues.*

*Il fut proposé par Ernest Gagnon, secondé par Georges Lafrance que les syndics fassent les démarches nécessaires auprès des autorités ecclésiastiques pour obtenir la permission de construire.*

*Des remerciements sont présentés aux syndics et officiers pour leur administration, ainsi qu'à M. le Shérif de Québec d'avoir bien voulu prêter une salle du Palais de Justice pour la réunion.*

*Signé par le président et le secrétaire.*

*Parallèlement à ces échanges, le projet de la chapelle est planifié par Alphonse Boissonneault et l'architecte Héliodore Laberge est mis à contribution dès l'été de 1907 pour en définir les plans. La construction peut commencer.*



# La construction



Dès le 24 octobre 1907, les syndics informent M. Pierre Paquet, du lac Sergent, qu'étant le plus bas soumissionnaire, il a été choisi pour entreprendre les travaux de construction de la chapelle.

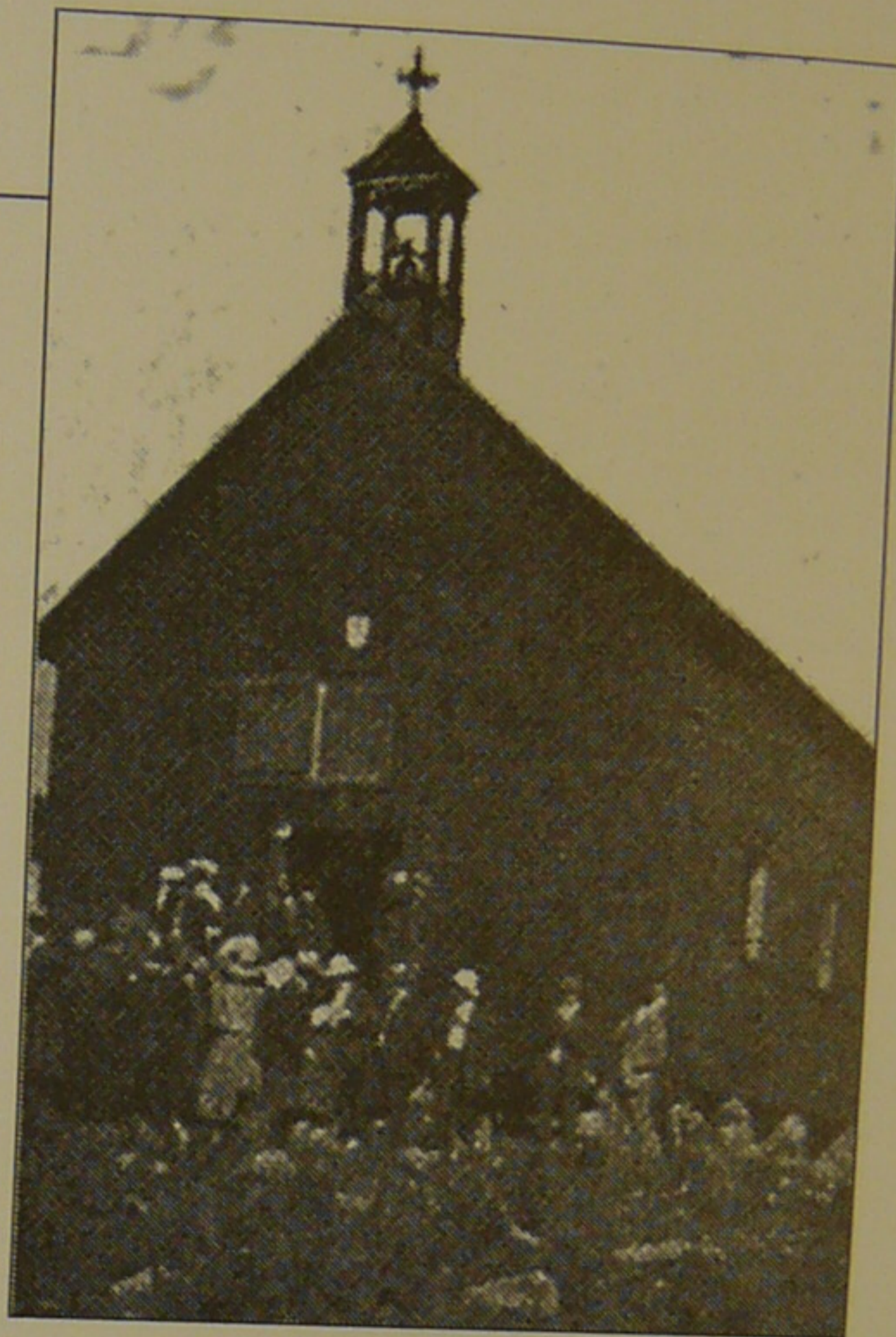
Compte tenu de la belle température, Pierre Paquet se met au travail, sans tarder. Il abat quelques arbres, enlève les souches, déplace quelques grosses roches, nettoie le terrain et amorce la construction. Au cours de l'hiver, il fabrique les portes et les fenêtres. Pour ce travail accompli, les syndics approuvent un paiement de 150 \$.

Au printemps de 1908, il termine les travaux.

La chapelle, construite selon des dessins faits par M. Héliodore Laberge, mesure environ 7,6 m (25 pieds) de largeur en dehors par 12,2 m (40 pieds) de longueur en dedans et 3,1 m (10 pieds) de hauteur au-dessus des lambourdes. Elle est équipée de 24 bancs de 4 places, donnant une possibilité de 96 personnes assises. Il y a 3 fenêtres du côté est, 3 autres du côté ouest et une septième, côté lac, qui assurent une certaine luminosité à l'intérieur. À cette époque, les vitres et le mastic sont rares et les outils, assez rudimentaires. Alors, pour éviter que quelques vitres ne soient brisées par la neige et la



glace, des volets de bois, installés à l'extérieur des fenêtres, sont fermés pour l'hiver. Il n'y a qu'une seule porte à double battant, qui ouvre côté lac. À l'extérieur, il y a un perron et plusieurs marches en bois, sans contremarche, ni garde.



**La chapelle originale.**

*Photo provenant de la brochure de Pierre-Paul Magnan (1938)*

—❧—

**L**e 28 juin 1908 ont lieu la bénédiction et l'inauguration officielles de la chapelle, en présence de nombreux dignitaires et résidents. Les parrains et marraines sont M. et Mme A. Thibodeau et M. et Mme J. Narcisse Gastonguay. C'est une grande fête dont un compte rendu assez fidèle est reproduit dans un article du journal *Le Soleil* paru le deux juillet 1908 et reproduit ci-après.

—

**AU LAC SERGENT Co. DE PORTNEUF**  
*Bénédiction d'une chapelle, d'une cloche et  
 d'un Chemin de Croix.*

*Dimanche le 28 juin, a eu lieu au Lac Sergent, une fête inoubliable pour ceux à qui il a été donné d'y assister. Sa Grandeur Mgr l'archevêque, voyant qu'un grand nombre de ceux qui passent l'été à cet endroit, ne pouvaient assister à la messe le dimanche, céda volontiers à la demande qui lui fut faite par*



*M. Alp. Boissonneault, député-protonotaire, et M. J. B. Lemieux, f. p., au nom des étrangers de cet endroit, d'avoir un missionnaire tous les dimanches de la vacance.*

*Les souscriptions furent prélevées et aujourd'hui le Lac Sergent a une coquette petite chapelle avec sa cloche et un beau Chemin de Croix. M. L'abbé A. Robert, de l'université Laval, qui a bien voulu accepter la desserte de cette mission,<sup>8</sup> au milieu d'une assistance de près de 600 personnes, et assisté des abbés C. Giroux de la mission huronne de Lorette, V. Grenier, professeur à l'École Normale Laval, et P. Godbout vicaire à Ste-Catherine, a béni dimanche, la chapelle, la cloche et le Chemin de Croix.*

*La chapelle est placée sous la protection de N.-D. de la Paix du Lac Sergent, et la cloche porte le joli nom de Marie-Catherine.*

*La cérémonie fut très belle : les cantiques et les chants religieux qui étaient sous la direction de M. l'abbé V. Grenier, furent très bien réussis. À la messe M. l'abbé Robert fit remarquer aux personnes présentes que cette chapelle n'était que pour les étrangers passant la vacance à cet endroit et non pour les résidants à cet endroit, et que par conséquent personne autre que les étrangers n'avait le droit de venir à la chapelle le dimanche pour y entendre la messe.*

*Parmi l'assistance, nous avons remarqué M. et Mme Alphonse Boissonneault prot. pro tempore, M. et Mme Albert Thibodeau de Québec, M. J. D. Marcoux, N. P., et Mlle Laura Marcoux, M. Hormidas Magnan, M. et Mme Albert Drolet, M. et Mme J-Narcisse Gastonguay, M. et Mme Élisée Pagée, M. et Mme T. Leclerc, M. et Mme T. Martel, M. et Mme Elzéar Chouinard, M. Célestin Côté, tous parrains et marraines et quelques autres dont les noms nous échappent.*

*Mlles Alma et Marie-Louise Caouette, Jeanne et Fernande Samson, Fabiola et Irma Boissonneault, J. Lapointe, M. Gastonguay, MM. Joseph Caouette, Olivier Parent, Raoul Boissonneault, Adolphe Marcoux, Émile Boissonneault, Héliodore Laberge, tous les membres du Club Nautique. M. Jean-Baptiste*

8. On parle à l'époque de « mission » et de « desserte de la mission » pour définir le regroupement de villégiateurs dans le but de pourvoir au maintien du culte religieux durant la période estivale.



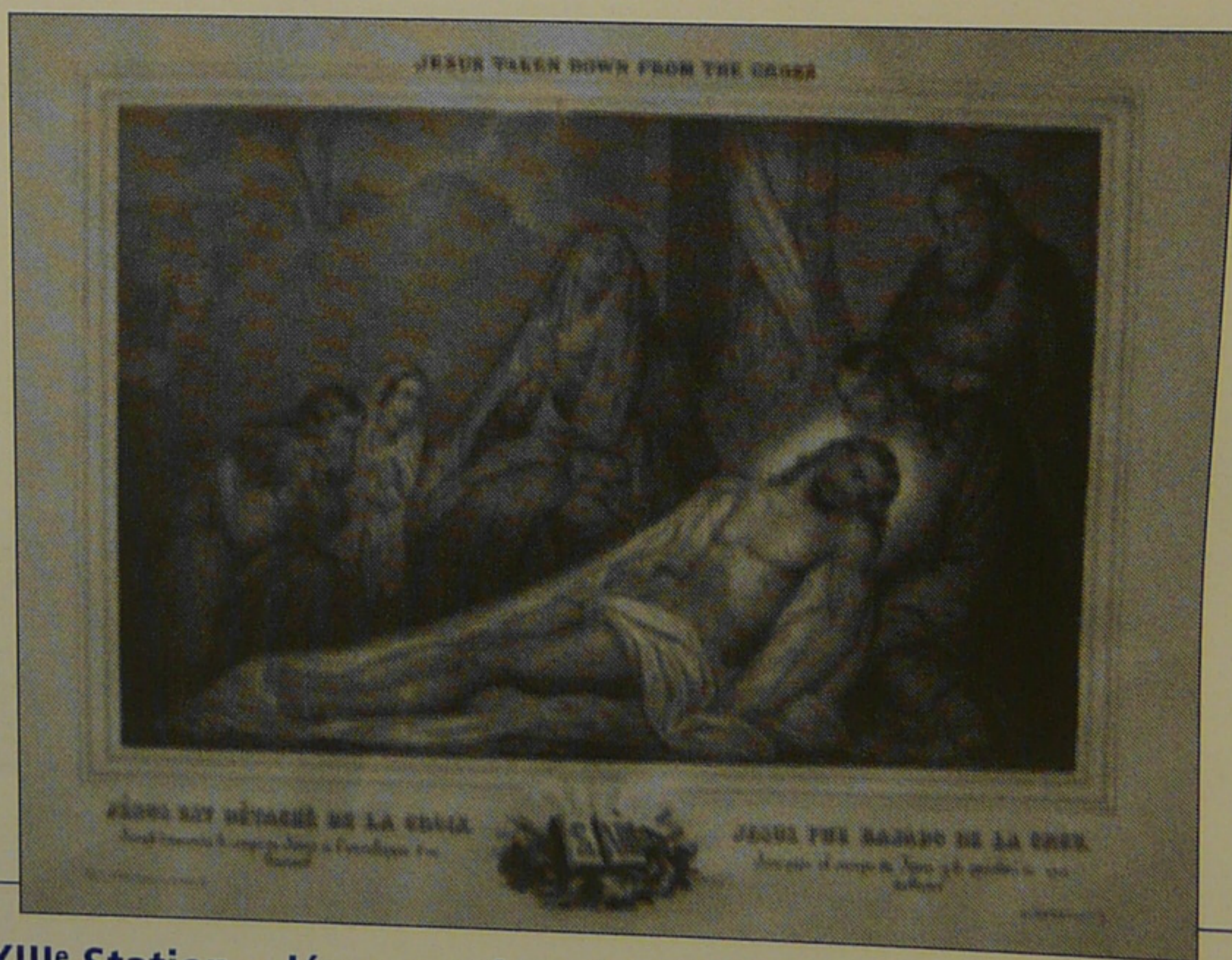
*Lemieux un des organisateurs de la fête, M. Émile Lemieux, M. le Dr Lemieux, M. Georges Lafrance, M. Côté et une foule d'autres invités et amis assistaient également.*

*Après la cérémonie des embarcations ont conduit les invités au camp (La Pépinière) de M. A. Boissonneault où une table richement servie les attendait.*

*Nous félicitons bien sincèrement la famille de M. A. Boissonneault et M. J. B. Lemieux du beau succès qui a couronné leurs efforts, et nous les remercions bien cordialement de la réception princière qu'ils nous ont faite.<sup>9</sup>*

Le coût de la construction est de 450 \$. De plus, de nombreux cadeaux sont offerts (ornements, peintures, images encadrées, etc.), sans compter les innombrables heures de bénévolat.

Grâce aux généreuses contributions, un chemin de croix en trois langues (anglais, français et espagnol) évalué à 40 \$, orne la chapelle depuis cette époque.



**XIII<sup>e</sup> Station – Jésus est détaché de la Croix.**

*Photo : gracieusement fournie par la famille Latouche*

9. Cette reproduction est fiable quant au texte et tient compte de la langue française en usage au Québec au début des années 1900.





**En 1908, après la grand-messe.**

*Photo : gracieusement fournie par Mme Claire Tremblay Paradis, fille d'Alberta Frenette et nièce de Charles Mignault, syndic en 1909*



**À cette époque, après chaque messe, des membres de l'assistance échan- gent leurs opinions sur le perron.**

*Photo : gracieusement fournie par Mme Claire Tremblay Paradis*